

Rouyn-Noranda, le 18 octobre 2022

Objet : Mémoire/ Projet de renouvellement de l'entente ministérielle de Glencore

Je m'appelle art. 53-54 . Je suis une résidente de Rouyn-Noranda depuis ma naissance, 53-54 . Je suis une fille de parents d'ouvriers. 53-54 , a eu à travailler sur des « shot down » fréquents à la fonderie Horne et ce, pendant au moins 53-54 ont travaillé chacun d'eux 53-54 , 53-54 pour la mine Noranda et la Fonderie. Je ne compte pas ici tous les amis ou les membres de ma famille élargie qui ont participé, de près ou de loin, au déploiement de cette grande entreprise. A Rouyn-Noranda, tout le monde y est lié, personne ne peut y échapper.

Du plus loin que je me rappelle, dès mes 10 ans, j'ai toujours rêvé en secret que cette entreprise ferme ses portes. À 10 ans, c'était en réaction aux problèmes de santé 53-54 C'était inévitable, à toutes les fois où il revenait d'un 10 jours de travail acharné à la Fonderie, il en avait pour 10 jours à tousser et se plaindre de céphalées. À 10 ans, je me rappelle aussi de nos conversations 53-54 sur ce qu'ils vivaient au travail. Un soir, 53-54 nous a raconté comment il trouvait régulièrement des oiseaux morts sur le terrain de la fonderie. J'avais peut-être juste 10 ans, mais j'étais déjà assez vieille et perspicace pour me douter que quelque chose n'était pas normal et adéquat autour de ces grandes cheminées. 53-54 étaient tous très fiers d'appartenir à l'entreprise. Ce n'est pas donné à tous les hommes d'avoir un travail stable et aussi bien payé. C'est donc en cachette, toute ma jeunesse, que j'ai souhaité la clé dans la porte. Il ne m'aurait pas été permis de l'affirmer à haute voix, quelle jeune fille insouciant et égoïste j'aurais été que de souhaiter la fermeture de cette entreprise qui faisait vivre tant de gens que je chérie. Comment expliquer cette idée et réussir à en dissuader de grandes personnes, comment, moi, qui n'avait que 10 ans ?

v ans, j'ai pris de la maturité. J'ai grandi. J'ai pris plus conscience de mon environnement et de ce qui l'entoure. 53-54 , je suis aussi déménagé en ville, dans le quartier centre de Rouyn-Noranda. 53-54 plus près de la fonderie, j'ai compris de quoi les grandes personnes parlaient souvent; l'odeur de soufre. Cette odeur désagréable qui rend notre bouche pâteuse. Là, s'en était assez, il n'y avait pas que les animaux qui en souffraient (comme ces petits oiseaux morts qu'on retrouvait partout autour de la mine), il n'y avait pas que les arbres qui en souffraient et étaient incapables de pousser dans les environs, il y avait aussi moi, art. 53-54 , qui souffrait d'une odeur et d'un goût amer, l'odeur de la pollution. Ma qualité de vie en souffrait et je devais m'y résoudre. Si personne n'y fait rien, comment moi, 53-54 que j'étais, allait changer les choses ? Mes quelques téléphones par années au service à la clientèle et mes plaintes n'en furent rien. L'odeur tout comme la fumée jaune ne semblaient déranger personne.

Ma famille était muette, incommode mais muette. Pour des ouvriers, c'était le prix à payer. Pour les résidents, c'était rendu normal, c'était rendu banal. Pour la majorité de ceux-ci, c'était l'ignorance, le manque d'accès à l'information, le manque de réflexion. Ce qu'on ne connaît pas, n'existe pas. J'ai ravalé mes pensées toutes ces années, ravalé ma salive aussi, (dans les moments où comme disait ma mère, comme disait sa propre mère : « rentrez, ça goûte trop la mine »).

S'en est suivi pleins de décès... la famille de mon père est loin d'avoir été épargnée. Des cancers en veux-tu en v'la! Un cancer du poumon à 53-54 qui n'a jamais fumé de sa vie. Des décès pour la plupart entre 50

et 60. Des oncles et mon grand-père partis trop tôt, tout juste parvenus à la retraite. Des cancers et des décès à la tonne, amenez-en!

Survient ensuite le changement dans les idées et les conversations émanant de ma famille. 53-54 a fini par s'affirmer, plus jamais il ne retournera travailler à cet endroit. Ayant acquis une belle notoriété et une plus grande confiance en lui, il pouvait maintenant choisir le lieu de ses contrats. Jamais plus la fonderie. Les trop nombreux décès dans la famille ont eu raisons sur sa colère et son mépris envers l'entreprise. Maintenant, plus personne de la famille élargie y travaillait, notre silence n'avait plus de valeur et de raison d'être.

Il y a eu le cegep. Mes études 53-54 . J'ai découvert le documentaire de Richard Desjardins et Robert Monderie « Noranda ». J'ai découvert que déjà en 1984, 53-54 , on connaissait déjà trop bien les impacts de ce pollueur. À 18 ans, je n'étais pas juste inquiète, j'étais en colère. Comment une telle réalité pouvait exister, comment pouvions-nous cohabiter et laisser cette entreprise polluer la vie d'une population ? Comment tout ça pouvait arriver sans que personne n'y fasse rien?

Vous trouvez que mon introduction est longue...? Imaginez 40 ans! 40 ans que nous, gens de Rouyn-Noranda, visiblement moins importants que tous les autres habitants de la province, 40 ans que nous respirons cet air de mauvaise qualité sans que PERSONNE, personne ne puisse y changer quoi que ce soit (et c'est pas faute d'avoir essayé). Une longue introduction mais seulement pour vous rappeler que pour nous, Rouyn-Norandien, la situation n'est pas récente. On en parle régulièrement depuis la dernière année, mais sachez que pour bien des résidents, la situation est réelle et très inconfortable depuis beaucoup plus longtemps.

Concrètement :

Il y a eu 2004, déjà la santé publique et le gouvernement projetaient d'imposer une limite annuelle de 10ng/m3 avant de reculer devant les arguments de la compagnie....

Depuis...des renouvellements de permis de polluer, comme si rien n'existait. Le gouvernement nous a laisser tomber. Le gouvernement nous a laisser aux mains d'entrepreneurs avarés et sans scrupules. Nos vies ne valent pas plus que leurs profits? Et bien non...

Encore aujourd'hui, la CAQ veut se donner bonne figure, on tente de remettre le problème aux citoyens et soit disant « de les laisser s'exprimer ». N'est-ce pas au gouvernement, qui a lui-même établie des normes et des lois, de faire respecter ces dernières? Et bien non...

LA CAQ nous a abandonné à notre sort. Et alors que l'anxiété et le découragement est au plus fort, le gouvernement nous impose un « faux-choix »... « c'est à la population de choisir »...choisir quoi? Choisir entre notre santé ou le profit de Glencore et 650 emplois. Ce n'est pas un choix, c'est méprisant à l'égard de la population, c'est frustrant de se voir accorder si peu d'importance. Mais à quoi bon s'exprimer et à quoi bon vouloir croire en une démocratie qui ne peut même pas nous protéger.

La population de Rouyn-Noranda s'est exprimée. Elle s'est exprimée mainte et mainte fois depuis les derniers mois (manifestations, conseil de ville, visite des ministres, convocations de toutes sortes, séances publiques, sondages, mémoires). Même les plus souffrants, les plus exposés, les plus convaincu, les plus persévérants et les mieux nantis ne trouvent plus les mots. Nous sommes épuisés de nous exprimer et de répéter à chaque fois les mêmes idées et les mêmes attentes, sans jamais, jamais n'avoir l'impression d'être écouté. Si on nous écoutait,

le gouvernement ne perdrait pas autant de temps à la discussion et aux débats, il agirait. Comment peut-on donner autant de pouvoirs à une compagnie qui n'en a que pour ses profits? Comment expliquer que la fonderie, malgré ses beaux discours et ses soit disant « bonnes intentions » n'a agi (par le passé) qu'au moment où elle était au pied du mur et contrainte d'apporter des changements? Certaines technologies déjà connues auraient pu être implantées il y a de ça plusieurs années...au lieu de ça, le gouvernement a maintenu ces « permissions de polluer », dans l'ignorance de la majorité de la population.

VOUS avez suffisamment d'informations sur la situation (l'impact et l'incidence des cancérigènes projetés dans l'air dans un rayon de 50 km de la ville a été mainte fois soulevé dans différentes recherches ces 40 dernières années);

VOUS connaissez les risques réels relié à la mauvaise qualité de l'air à Rouyn-Noranda sur la santé des habitants;

VOUS êtes conscients que le plan soumis par Glencore est insatisfaisant et ce, considérant ce que vos propres experts ont soulignés; le 3 ng/m3 doit être en place le plus rapidement possible.

Ce que Glencore propose en gros c'est :

- 65ng/m3 (2166% le dépassement de la norme) la 1ere année
- 45ng/m3 (1500% le dépassement de la norme) la 2eme année
- 45ng/m3 (1500% le dépassement de la norme) la 3eme année
- 65ng/m3 (1500% le dépassement de la norme) la 4eme année

Et Enfin !!! S'ils y arrivent...

- 15ng/m3 (500% le dépassement de la norme) la 5eme année, au moment du renouvellement de l'entente.

VOUS êtes conscient que la population ne souhaite pas la fermeture de la fonderie mais souhaite le respect des normes provinciales...En l'absence d'un risque connu et suffisamment documenté, vous vous devez d'appliquer le principe de précaution et ainsi éviter de mettre en situation de vulnérabilité ou à risque une population exposée à une multitudes de contaminants («Le risque de cancer dû à l'effet combiné de l'arsenic et du cadmium dans l'air excède la valeur considérée comme négligeable au Québec » (extrait de l'avis de la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue).

VOUS êtes au fait que vous SEUL pouvez mettre fin à cette mascarade et cette situation qui perdure depuis trop de décennies;

Autant de raisons pour lesquels je sou mets, dans ce présent mémoire, mes demandes visant d'abord la santé, la sécurité et le bien-être psychologique de la population de ma ville.

Moi, art. 53-54, j'exige des instances qui sont censés me protéger, moi et mes ⁵³⁻₅₄ enfants, d'exiger et de contraindre la compagnie Glencore à;

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici 1 AN ou arrêt des activités de la fonderie jusqu'à cette cible minimum;
- L'atteinte de la norme provinciale de 3ng/m³ (arsenic) au plus tard d'ici 3 ANS;
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, nickel et cadmium) au plus tard d'ici 1 AN;
- Que des cibles maximales soient établies par la santé publique (permettant ainsi d'éviter les « pics » journaliers);
- La décontamination des sols et des études de caractérisation du sol dans un rayon au-delà du quartier Notre-Dame et ce, au plus tard dans l'année qui suit l'autorisation ministérielle;
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda avec des mesures journalières indépendantes;
- La surveillance de tous les métaux et contaminants potentiels, cancérigènes et nocifs pour la santé;
- Le suivi des particules fines;
- Des études de bio surveillance de suivi (sur tous les métaux) pour l'ensemble de la population de Rouyn;
- L'accès à l'information concernant les données d'échantillonnages de Glencore.

Considérant que nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec, considérant les risques potentiels et ceux connus pour l'ensemble de notre population, le plan incomplet et les délais beaucoup trop longs proposés par l'entreprise, **je suis en DESACCORD** avec le projet de renouvellement de l'entente ministérielle de Glencore.

J'espère que mon gouvernement agira en fonction de notre santé plutôt qu'en fonction des enjeux économiques reliées à cette situation, qu'il se tiendra debout et fera son devoir;

Bien à vous,

Art. 53-54

Art. 53-54

Cc : Daniel Bernard, député A-T